

# Les nouvelles du Beau-Séjour



Numéro 7 – Édition du 13 mars 2019

## Mot de la directrice

Bonjour,

Nous entamons la 3<sup>e</sup> et dernière étape de l'année scolaire 2018-2019. Nous espérons que la relâche vous aura permis de vous reposer. Pour notre part, l'équipe-école est prête à poursuivre le travail amorcé avec vos enfants.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Kathleen Michaud'. The signature is fluid and cursive.

Kathleen Michaud,

Directrice

## Dates à retenir

**Vendredi 22 mars :** Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.

**Lundi 8 avril :** En raison de la tempête, la journée pédagogique est convertie en journée de classe. Nous attendons nos élèves selon l'horaire habituel.

## Mesures de sécurité

Par mesure de sécurité pour nos élèves, nous vous demandons de toujours vous présenter au secrétariat dès votre entrée dans l'école. Si votre enfant a oublié quelque chose ou si vous venez le chercher, nous nous ferons alors un plaisir de l'appeler dans sa classe afin qu'il vienne vous rejoindre au secrétariat.

Il est de notre devoir d'assurer leur sécurité en évitant de laisser circuler les parents dans l'école.

## Marathon orthographique

Le 10 avril, nous procéderons au lancement de notre traditionnel Marathon orthographique. Cette année, encore une fois, nous sollicitons vos encouragements. Pour cette activité de financement, les élèves du primaire doivent écrire, dans une dictée, des mots tout en respectant l'orthographe. Au préscolaire, ils auront à recopier dix mots qui seront écrits dans la classe ou au tableau.

C'est le 29 avril prochain que nous recueillerons les sommes amassées.

Merci aux parents et amis d'encourager nos élèves!

## Goupilles de cannettes et attaches à pain pour une fourgonnette adaptée

Madame Marie-Pier Gagné, du Service des ressources humaines et pastorales aux services diocésains de Québec est en lien avec une famille qui sollicite l'aide de la population.

Cette famille qui a adopté 4 enfants multi handicapés et gravement malades, demande l'aide de la population pour amasser des goupilles de cannettes et des attaches à pain afin de financer une nouvelle fourgonnette adaptée.

**À l'entrée principale des églises de Saint-Émile, Saint-Ambroise et Saint-André, des contenants ou des paniers seront identifiés et placés pour y déposer les articles.**

Un petit geste individuel pour un impact communautaire. Merci de votre grande générosité!

## Comité de parents

Veuillez noter qu'à cause de circonstances hors de notre contrôle, la formation prévue le 20 mars 2019 a été déplacée au **3 avril 2019**.

Si vous êtes déjà inscrit et voulez assister à la formation qui aura lieu le 3 avril, nous vous prions de nous transmettre un courriel ou de vous réinscrire en utilisant le lien ci-dessous. Nous vous prions de nous excuser pour l'inconvénient causé.

Le **comité de parents** de la commission scolaire de la Capitale invite tous les parents intéressés à assister à une formation sous forme de webinaire préparé par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et portant sur le **budget des établissements**.

- D'où vient le budget de l'école?
- Comment est-il établi?
- Qu'entend-on par décentralisation? Transférabilité? Reddition de comptes?
- Quelles sont les responsabilités des divers intervenants à cet égard?
- Voilà autant de questions auxquelles cette formation s'attardera afin de mieux outiller les parents quant à leur rôle et leurs pouvoirs en matière budgétaire.
  - Mercredi 3 avril 2019
  - 19 h à 21 h
  - 1900, rue Côté, salle 286

Entrée libre. Stationnement gratuit.

Inscription obligatoire en utilisant le lien ci-dessous :

[Formation sur le budget - je m'inscris](#)

ou au <https://www.cscapitale.qc.ca> dans la section des Actualités.

## Capsule vie familiale pour une réussite scolaire

Qui a dit qu'avoir des enfants était une partie de plaisir?

Qui n'a jamais voulu abandonner son rôle de parent pour quelques minutes?

Ces deux questions vous ont sûrement amené à laisser passer un comportement inacceptable de la part de vos enfants, car vous n'aviez pas le goût de gérer la suite des événements (crise, punition, retrait, etc.). Les raisons sont multiples; fatigue, l'endroit ne s'y prêtait pas, moment agréable qui risque de se transformer en moment désagréable, etc. Cet article vous fera comprendre l'importance de ne pas laisser passer un comportement que l'on n'accepte pas.

## Être constant et cohérent

Jamais on ne le dira assez; la règle d'or de l'éducation des enfants est la constance et la cohérence.

Constance : Pour chaque comportement inacceptable (geste de violence ou autres), une intervention est faite (en proportion avec l'ampleur du comportement).

Cohérence : Cela implique d'être un modèle pour les enfants et de faire soi-même ce qu'on demande à nos enfants. Par exemple, lorsque vous demandez à votre enfant de se ramasser, mais que vous ne le faites pas ou tolérez qu'il ne le fasse pas à l'extérieur (ex. : popcorn au cinéma, papier aux toilettes publiques qui tombe à côté de la poubelle), vous risquez fort de devoir ramasser à l'arrière de vos enfants à la maison. Ceci est également vrai lors des interventions auprès de notre enfant pour son mauvais comportement. S'il est acceptable de crier ou de hausser le ton, cela le sera également pour notre enfant lorsqu'il voudra régler un conflit avec son frère.

Pourquoi adopter ces règles? Simplement parce que c'est en adoptant des règles de conduite et des comportements de façon constante que votre enfant pourra développer sa capacité à prévoir les événements et à bien connaître les limites. À l'inverse, le manque de constance pourra le conduire à être perpétuellement en quête d'insubordination. Si, au terme d'une crise de colère ou après de grosses larmes de crocodile, votre enfant parvient 1 fois sur 5 à vous faire céder, il apprendra rapidement qu'en adoptant un tel comportement il peut parfois obtenir gain de cause. Le principe est le même qu'avec les jeux de hasard; les gens vont jouer à nouveau parce que le dénouement est imprévisible et qu'il conserve l'espoir de remporter le gros lot. Il suffit de gagner une seule fois, ne serait-ce qu'une toute petite somme, pour être encore plus motivé à jouer.

Il est important par ailleurs de bien comprendre que les limites sont structurantes et veillent à donner un cadre à l'enfant pour qu'il puisse s'épanouir en toute sécurité. L'enfant a besoin de ce cadre rassurant pour lui rappeler qu'il n'a pas à s'assumer seul; il peut se reposer sur l'adulte, qui l'aide à établir ce qui est bon pour lui, et il peut lui faire confiance quant à la stabilité de ses positions. Céder pour acheter la paix ou pour faire plaisir à l'enfant peut l'amener à croire que ce qui est vrai maintenant ne le sera peut-être pas demain. À très court terme, il peut éprouver la satisfaction d'avoir obtenu ce qu'il désirait, mais dans une perspective plus large, il peut également se sentir déstabilisé et angoissé par un manque de constance ou de cohérence de la part de la personne qui doit l'aider à grandir et le protéger. Tout compte fait, en demeurant constant, vous vous montrerez rassurant aux yeux de votre enfant et il y gagnera tout autant que vous.

Les menaces de punitions sont souvent utilisées pour se faire obéir. Elles sont efficaces à une seule et unique condition : être mises à exécution. Inutile d'annoncer à votre enfant qu'il sera privé de télévision si vous savez pertinemment que son papillonnage autour de la table alors que vous soupez en amoureux vous poussera à le reléguer au salon ou de clamer haut et fort que la prochaine fois que tu feras ça, on s'en va, alors que vous êtes en plein party de Noël chez la famille. Non seulement vous perdez votre crédibilité, mais vous envoyez également à votre enfant le message qu'une parole n'a pas à être tenue.

Si vous utilisez la menace de punition pour obtenir de votre enfant qu'il cesse un comportement désagréable, évaluez d'abord l'ampleur de la conséquence qui serait appropriée au comportement, ainsi que son lien avec le comportement inadéquat (conséquence logique ou naturelle) et votre capacité à l'endosser, puis agissez. La menace ne doit pas être qu'une menace, car celle-ci n'aura rapidement plus son impact lorsque vous la répéterez. En l'appliquant, vous risquez fort bien de prendre votre enfant au dépourvu à quelques reprises, mais si vous demeurez constant, il comprendra rapidement que vous n'avez qu'une seule parole et qu'il peut vous faire confiance en ce que vous dites, même si cela lui déplaît (cela va s'en dire de ne pas promettre quelque chose plus tard afin de le calmer ou diminuer la crise lorsque vous savez que vous n'avez pas réellement l'intention de lui donner).

S'il vous arrive, sous le coup de la colère ou de l'exaspération, d'annoncer une conséquence disproportionnée ou que vous étiez incapable d'assumer, vous pouvez toujours vous reprendre en verbalisant à votre enfant qu'après réflexion vous considérez que telle autre conséquence serait plus appropriée. Cette fois encore, vous transmettez un message positif ; l'erreur est humaine et il est toujours possible de se réajuster. Si le temps vous manque pour appliquer la conséquence, n'hésitez pas à mentionner que ce n'est pas acceptable et qu'il y aura conséquence à venir.

Par exemple : dans la voiture les enfants se chamaillent, à la maison ils vont dans leur chambre pour un temps déterminé par vous qu'il n'est pas nécessaire de mentionner. Au départ pour l'école, il vous fait perdre du temps, vous lui annoncez qu'il y aura une conséquence ce soir (vous avez alors la journée pour y réfléchir).

**IMPORTANT :** Vous devez l'appliquer tel que mentionné, car c'est la même chose que d'annoncer quelque chose qui n'aura pas lieu. Dans le cas contraire, vous verrez par la suite que vos enfants comprendront qu'à certains moments, les conséquences ne seront pas appliquées.

Walter Chavarria,

Psychologue

[chavarria.walteralexander@cscapitale.qc.ca](mailto:chavarria.walteralexander@cscapitale.qc.ca)



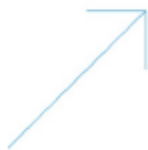
## Une présentation du **Comité de parents** par la troupe du **ThéâtreParminou**

*Je courais, je courais, je courais*

**Du théâtre pour briser le tabou entourant la détresse parentale!**

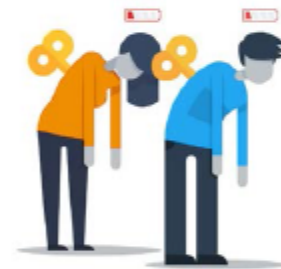
Entrée libre - Stationnement gratuit - Places limitées

Bienvenue à tous les parents!



**Théâtre**Parminou

**JE COURAIS,  
JE COURAIS,  
JE COURAIS...**



**Date :** Jeudi 11 avril 2019 à 19 h  
**Lieu :** Salle Laurent-Pouliot, école secondaire de Neufchâtel  
**Adresse :** 3600, avenue Chauveau, Québec G2C 1A1  
**Info :** [www.cscapitale.qc.ca](http://www.cscapitale.qc.ca)

**Pour réservation :** <https://jecourais2019.eventbrite.ca>